

## Le premier contact

La mission principale du service est d'offrir, aux plus démunis, **un accès aux soins**.

Il s'agit d'un premier contact qu'établit l'association avec les personnes en situation précaire.

Ce contact permet de surcroît de déterminer d'autres problématiques rencontrées par les personnes et ainsi initier des prises en charge globale qui dépasse le domaine de la santé.

## Un rôle observatoire

Le Point santé exerce également une mission d'observation afin de constater et s'adapter à l'évolution des publics accueillis au regard de la santé.

Depuis quelques années, une augmentation des personnes souffrant de **maladies chroniques graves** a pu être remarquée.

Tout comme la hausse du nombre de femmes se rendant au Point santé pour des **causes gynécologiques**.

## Une prévention des risques de santé public

En 2015, Point santé a recensé 18 cas de personnes souffrant d'une maladie infectieuse, notamment de la **tuberculose**. Ces derniers ont ainsi pu recevoir des soins adaptés.

## Un état d'esprit : « aller vers »

Au-delà d'accueillir les personnes, le Point Santé tend à développer un état d'esprit d'**aller vers les autres**.

L'équipe du Point Santé va quotidiennement à la rencontre des usagers de la Maison d'accueil de jour, elle intervient également dans d'autres services de l'association PASSERELLES. Elle participe également, en cas de besoin, à des interventions de rue par le biais du SAMU Social et de l'équipe de rue.



### Responsable

79 rue Sadi Carnot  
Responsable : Olivier GARREAU

### Secrétariat

79 rue Sadi Carnot  
Secrétaire : Aurore LEBEAU  
Tél. : 02 51 62 06 83  
[point.sante@passerelles-asso.net](mailto:point.sante@passerelles-asso.net)

### Horaire

Du **lundi** au **vendredi**  
de **9h** à **17h**



Plan issu de Google Map

### Ils nous soutiennent



### Un suivi médical régulier

Du lundi au vendredi, de 9 h à 10 h, les personnes peuvent être suivies par une infirmière, présente sur les lieux, qui assure un suivi médical des personnes, tandis qu'un médecin dispense une permanence hebdomadaire.

En 2015, 140 personnes différentes ont pu bénéficier d'une consultation avec un médecin.

Une psychologue est également à disposition en cas de besoin.

### Un réseau de collaborateurs

L'association Passerelles, à travers le Point santé, est fière de travailler avec ses partenaires :

- Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) ;
- Centre de vaccination permanent (CVP) ;
- Centre de lutte antituberculeuse (CLAT) ;
- Centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour les usagers de drogues (CAARUD) ;
- Le centre hospitalier départemental de Vendée.

Ces collaborations améliorent la qualité du suivi médical et facilite l'accessibilité aux soins.

